

Vieillissement: ce qui nous attend

La part des personnes âgées dans notre société augmente et ce phénomène devrait durer jusqu'en 2040. Un fait auquel nous avons largement les moyens de nous adapter.

Louis MAURIN, directeur du Centre d'observation de la société

La population française vieillit, le phénomène est connu. L'âge moyen de la population a légèrement diminué entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1960, de 35,7 ans à 34,7 ans, du fait du baby-boom. Depuis, il a repris une progression, en réalité déjà entamée dans la première partie du XX^e siècle : il est remonté à 41,9 ans en 2019. La part des plus de 60 ans a augmenté de 16 % à 26,4 % entre les années 1950 et aujourd'hui. Depuis 2014, elle dépasse celle des moins de 20 ans, qui représentait un tiers de la population à la fin des années 1960. Ce vieillissement résulte de deux grands facteurs : l'allongement de la durée de vie d'un côté, et la baisse de la fécondité – après une période exceptionnelle de baby-boom – de l'autre. Il n'est que partiellement compensé par l'immigration (les nouveaux arrivants sont moins âgés que la moyenne de la population vivant en France). Ce sont deux bonnes nouvelles : le niveau de santé s'améliore et on contrôle mieux le nombre d'enfants que l'on met au monde. Dans notre histoire démographique, la baisse de la natalité est ancienne, elle date du XIX^e siècle, et c'est plutôt le baby-boom (1945-1965) qui constitue une exception. Ce phénomène va se poursuivre. En 2070, la France devrait compter 22 millions de personnes de 65 ans et plus, contre 13 millions aujourd'hui, selon l'Insee⁽¹⁾. Doit-on craindre un « grand remplacement » des jeunes par les vieillards ? L'intérêt des projections démographiques de l'Insee est surtout d'essayer de comprendre comment peut évoluer notre démographie. La première chose à faire est de rapporter le nombre de personnes âgées à la population française. 2070, c'est loin, et, selon l'Insee, la France aurait alors 76,4 millions d'habitants, soit 9,3 millions de plus qu'aujourd'hui. La part des 65 ans et plus dans l'ensemble de la population devrait passer de 20 à 29 %, ce qui demeure un mouvement important. Cette évolution n'est qu'un « scénario » parmi d'autres, celui qui est dit « central » par l'Insee, c'est-à-dire avec des hypothèses moyennes, qui prolongent les tendances des vingt dernières années. Cela peut être un peu plus... ou un peu moins : l'Insee présente les données d'un scénario dit « population âgée », avec des progrès accrus en matière d'espérance de vie, et dit « popula-

tion jeune », avec des progrès moindres de la durée de vie (donc une part relativement plus importante de jeunes). Selon les hypothèses, la part des 65 ans et plus oscillerait alors en 2070 entre 25 et 33 %. Dans un dernier scénario, avec une espérance de vie qui n'augmente plus, elle serait de 23,5 %. Rien ne permet de trancher, mais au cours des dernières années, l'espérance de vie augmente moins vite. D'autres paramètres pourraient jouer, par exemple si notre pays se mettait à avoir un fort besoin en main-d'œuvre, comme dans les années 1950 et 1960, et se mettait à faire venir des immigrés en masse.

Effets du baby-boom et scénarios en présence

L'intérêt des projections de l'Insee est de mieux comprendre le fil des événements qui nous attendent. Elles font apparaître une accélération du vieillissement de la population à partir du début des années 2010. C'est alors que les premiers enfants du baby-boom, nés au milieu des années 1940, ont franchi la barre des 65 ans. L'effet est conséquent. Mais d'ici une vingtaine d'années, vers 2040, les choses vont changer : les baby-boomers auront alors tous plus de 65 ans. Le vieillissement deviendra beaucoup plus lent. Dans le scénario central, on passerait de 26 à 29 % de 65 ans ou plus en trente ans, entre 2040 et 2070. Pour l'essentiel, la progression de la part des plus de 65 ans est la conséquence de l'exceptionnelle période du baby-boom et de l'amélioration de l'espérance de vie qui s'est déjà produite par le passé. On ressent, soixante-cinq ans après, l'onde de choc des enfants mis au monde à partir du milieu des années 1940. Vers 2040, on revient à une sorte d'équilibre.

« L'âge est une notion qui n'a que l'apparence de la stabilité dans le temps. L'espérance de vie a augmenté de treize ans pour les hommes et de onze ans pour les femmes. L'ensemble de l'échelle de la vie s'est étiré, et les temps de la vie évoluent. »

(1) Voir Nathalie Blanpain, « De 2,8 millions de séniors en 1870 à 21,9 millions en 2070 ? », in « France Portrait social, 2018 », Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), novembre 2018.



Les « nouvelles » personnes âgées, issues de la société de consommation, souhaiteront de plus en plus exercer des activités, notamment de loisirs, même à un rythme plus lent. Que leur proposera-t-on ? A quel prix ?

Les données de l'Insee (voir graphique p. 40) permettent d'entrer dans le détail des évolutions par âge pour les décennies qui viennent. Très vite, d'ici un ou deux ans, la part des 65-74 ans va se stabiliser. Au début des années 2020, tous les membres de cette tranche d'âge sont nés après le baby-boom : leur nombre n'augmente plus. Vers 2031, on enregistrera le même effet pour les 75-84 ans mais avec une croissance lente jusque vers 2050. Pour les 85 ans et plus, les effets viendront bien plus tard, vers 2060. Dans les années qui viennent, c'est donc surtout la tranche des 75 ans et plus qui va occuper une part croissante de la population. Nul doute que d'ici 2040 la France va se faire un peu de cheveux blancs. Il faudrait, pour inverser la tendance, soit une catastrophe sanitaire touchant les plus âgés, soit une forte poussée d'immigration et de naissances. Aucun de ces éléments ne paraît être au programme. L'espérance de vie donne des signes de moindre croissance : si elle se stabilisait, ce n'est qu'en 2040 que le processus de vieillissement s'arrêterait.

Est-ce grave ? Les conséquences du vieillissement de la population sont souvent dramatisées, en France. Il ne s'agit pas d'un choc mais d'un processus lent auquel on s'adaptera petit à petit. Les pays où la part des personnes âgées est la plus importante dans la population ne sont pas – et de loin – les moins innovants ou dynamiques, ni les plus conservateurs au plan politique, comme le montre la situation des pays scandinaves.

Quel accompagnement pour les « nouvelles » personnes âgées ?

Il faut aussi comprendre que l'âge est une notion qui n'a que l'apparence de la stabilité dans le temps. Ainsi, si l'âge moyen a augmenté de sept années entre le milieu des années 1960 et le milieu des années 2010, l'espérance de vie a augmenté de treize ans pour les hommes et de onze ans pour les femmes. L'ensemble de l'échelle de la vie s'est étiré, et les temps de la vie évoluent. Avoir 70 ans en 1970 et en 2020, ce n'est pas la même chose. En

Le Centre d'observation de la société

Le vieillissement menace-t-il réellement la France ? Les jeunes forment-ils un groupe homogène ? La mobilité sociale est-elle stoppée ? Trop souvent, les discours sur la société française sont en décalage avec le quotidien de la population et ce que nous en disent les données statistiques. Les évolutions sont déformées, exagérées, pour frapper l'opinion. Un bon nombre de comportements présentés comme « nouveaux » sont, en fait, déjà en œuvre de longue date.

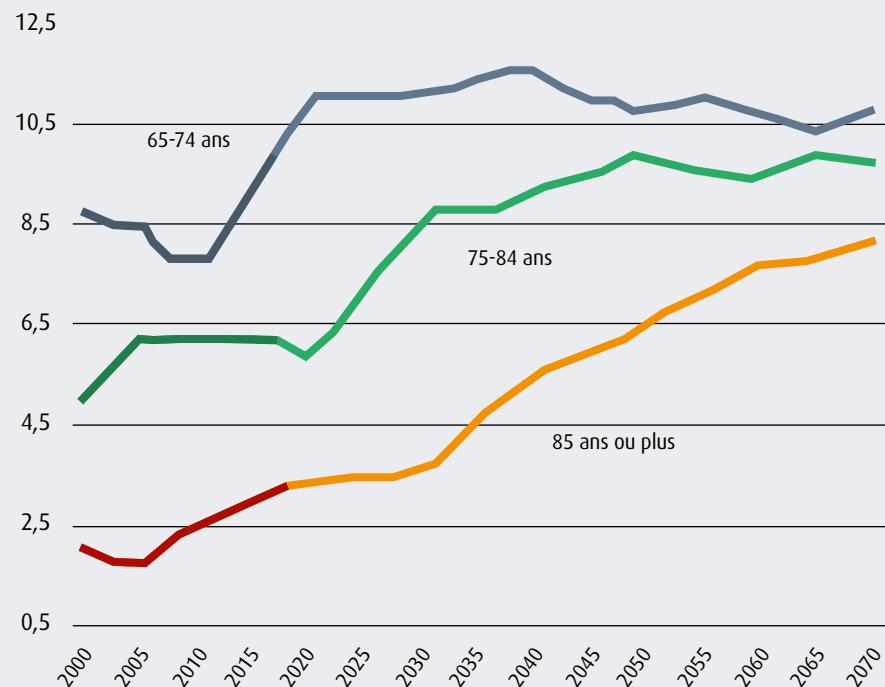
Fort de ses vingt années d'expérience dans l'observation des territoires, le bureau d'études nantais Compas a décidé, en 2011, de créer le Centre d'observation de la société sous la responsabilité de Louis Maurin, par ailleurs directeur de l'Observatoire des inégalités. Son objectif est d'alimenter un état des lieux, de dégager des tendances de fond, et de donner au citoyen un ensemble d'outils (sources, définitions, etc.) pour mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre. A partir d'éléments factuels, des articles courts permettent d'aller à l'essentiel, et de très nombreuses références donnent à l'internaute les moyens d'aller plus loin. www.observationsociete.fr. **L. M.**

2070 non plus. On a l'âge de ses artères et pour beaucoup de raisons, celles des personnes âgées sont moins endommagées au fil des générations : on travaille moins, on adopte des modes de vie moins dangereux, les soins sont plus efficaces et accessibles, etc. Enfin, l'âge social change car les modes de vie évoluent : les grands-parents d'aujourd'hui, au même âge, n'ont plus les mêmes activités, le même rôle dans la société. L'âge n'est pas une notion fixe : il évolue dans le temps.

L'enjeu des décennies à venir est double. Il y a d'abord la question du financement des retraites, mais elle a déjà été pour une bonne part anticipée en élevant l'âge de départ. La question qui demeure est surtout la possibilité de vieillir dans de bonnes conditions, notamment pour celles et ceux qui ont des revenus modestes. Les «nouvelles» personnes âgées, issues de la société de consommation, souhaiteront de plus en plus exercer des activités, notamment de loisirs, même à un rythme plus lent. Que leur proposera-t-on ? A quel prix ? Vieillir dans une société de consommation n'est pas simple, et une partie du débat actuel sur le pouvoir d'achat des personnes âgées vient de ce phénomène, déjà en germe. La situation sera particulièrement marquée pour les personnes dépendantes. Le débat est déjà ancien, mais la question loin d'être réglée. Fera-t-on reposer le soutien des séniors sur les femmes (car, dans la grande majorité des cas, ce sont elles qui aident) de la génération suivante, en particulier pour les familles qui n'ont pas les moyens d'avoir recours à des services marchands ? De plus en plus souvent actives, elles portent d'autres aspirations que de prendre en charge leurs parents après s'être occupées de leurs enfants en bas âge. Si on souhaite qu'il n'en soit pas le cas, il faudra un investissement de la collectivité. ●

«Fera-t-on reposer le soutien des séniors sur les femmes (car, dans la grande majorité des cas, ce sont elles qui aident) de la génération suivante, en particulier pour les familles qui n'ont pas les moyens d'avoir recours à des services marchands ?»

Part des différentes tranches d'âge dans la population, en pourcentages



Source: Insee

© CENTRE D'OBSERVATION DE LA SOCIÉTÉ

Le poids des âges

La population française est auscultée à la loupe, mais on en oublie parfois les éléments les plus simples. Que représente la population de chaque âge dans l'ensemble ? Pour le comprendre, nous l'avons découpé en sept catégories : la petite enfance, l'enfance, l'adolescence, les jeunes adultes, les adultes, le troisième et le quatrième âge. On peut distinguer trois principaux grands groupes d'ampleur inégale. Notre pays compte 22 % de mineurs, soit 14,5 millions de personnes. Cet ensemble se compose de 3,3 % de très jeunes enfants (non en âge d'être scolarisés, 2,2 millions), 10,9 % d'enfants de 3 à 11 ans (7,3 millions) et 7,5 % d'adolescents âgés entre 12 et 17 ans (5 millions). Les jeunes adultes, au nombre de 6,1 millions, représentent 9,1 % de la population totale. Les adultes, 28,9 millions, constituent 43,1 % de l'ensemble. Enfin, les aînés (de plus de 60 ans) représentent un quart de la population, que l'on peut décomposer en troisième âge (de 60 à 79 ans, 20,1 %) et quatrième âge (plus de 80 ans, 6 %). L. M.